



2012

Rapport annuel

pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

 ontario place

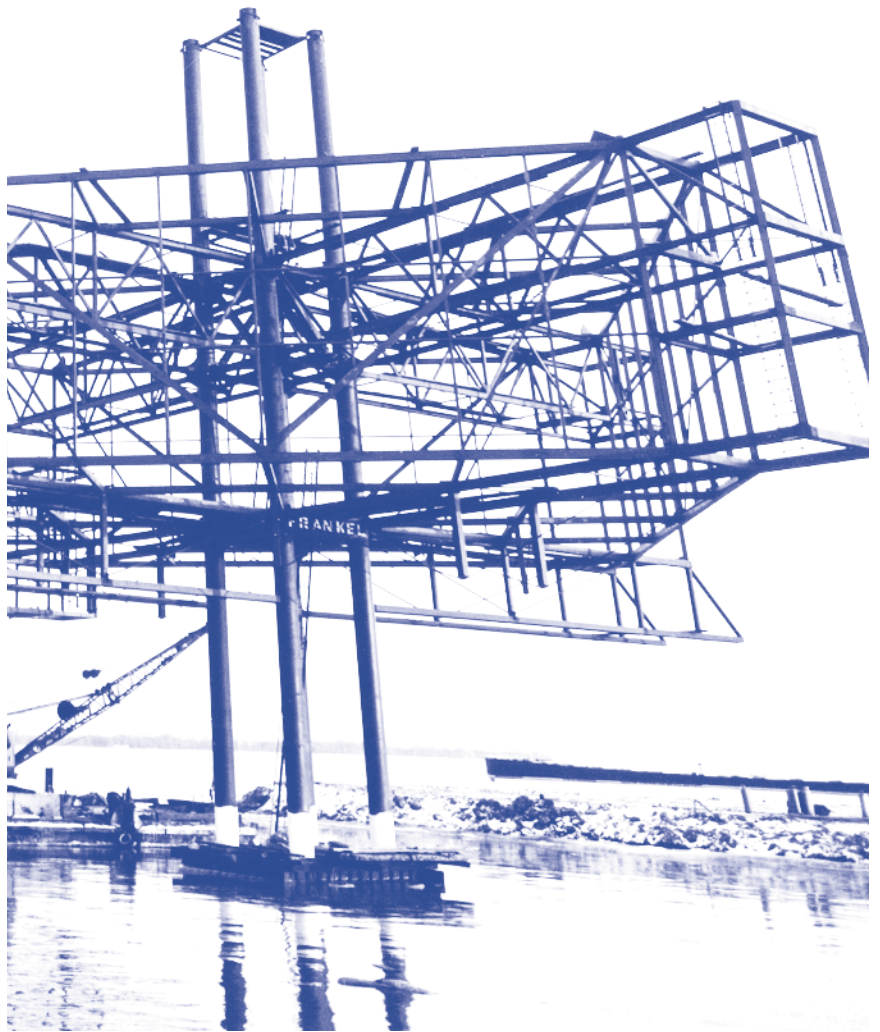
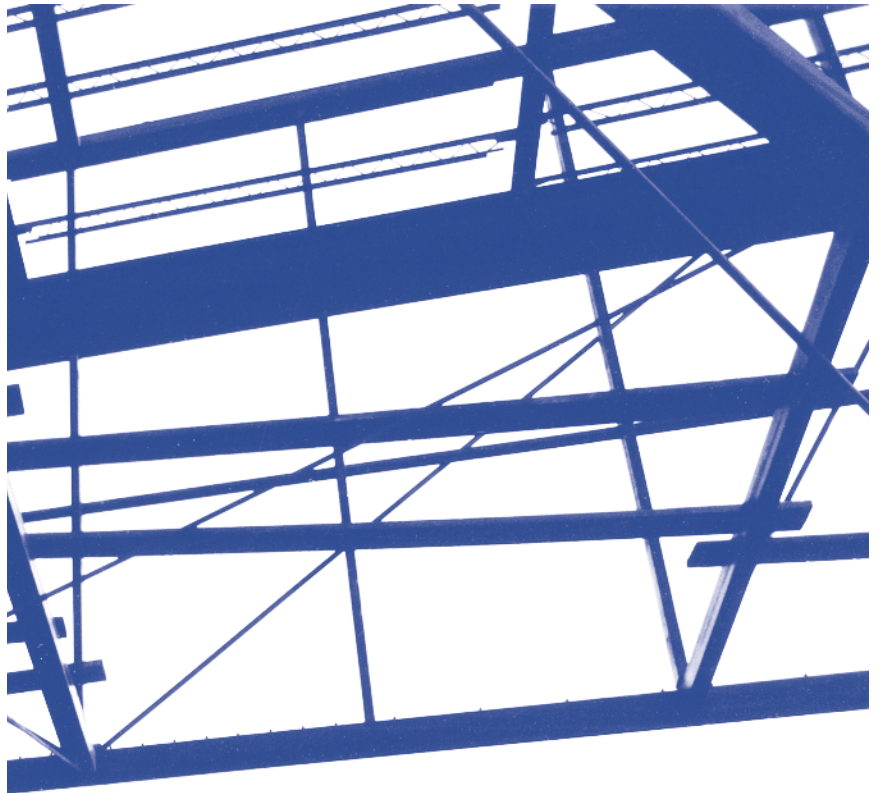


Table des matières

Message du président	3
Gouvernance interne 2012	4
Équipe de la haute direction 2012	5
Sociétés partenaires 2012	6
Priorités stratégiques 2012	7
Activités de transition en vue de la fermeture partielle 2012	8
Rendement et opérations 2012	10
Nouvelles possibilités de générer des revenus	13
Besoin d'une restructuration organisationnelle	13
Préparation en vue des Jeux panaméricains et parapanaméricains	13
États financiers	14
Responsabilité de la direction relative aux états financiers	15
Rapport de l'auditeur indépendant	16
Notes to Financial Statements	21



Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
955, boulevard Lakeshore Ouest
Toronto ON Canada M6K 3B9
www.ontarioplace.com

Un organisme du gouvernement de l'Ontario
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport



Message du président

L'année 2012 a été une année de transition pour les membres du conseil d'administration, les employés et les partisans de la Place de l'Ontario. Le 1er février 2012, le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport a annoncé la fermeture partielle et la revitalisation de la Place de l'Ontario :

« Nous faisons aujourd'hui un nouveau pas en avant en vue de revitaliser la Place de l'Ontario pour qu'elle soit de nouveau un endroit « à visiter absolument » et un site tout à fait incontournable pour les familles ontariennes et les touristes du monde entier. J'ai demandé au président de CivicAction, M. John Tory, de diriger un comité qui donnera ses conseils au gouvernement relativement au réaménagement du site. »

Les membres du conseil et de la direction reconnaissent que cette fermeture partielle était une étape nécessaire du processus de revitalisation de la Place de l'Ontario.

C'est avec plaisir que j'ai pris part aux travaux du Comité consultatif ministériel de revitalisation de la Place de l'Ontario. Le conseil a participé à des consultations avec John Tory, président du Comité, et avec le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport.

En mai 2012, le conseil a approuvé un cadre de transition pour la Place de l'Ontario, s'échelonnant sur trois ans, et a présenté un plan d'activités modifié au ministère. Le nouveau plan d'activités exigeait une nouvelle stratégie relative aux ressources humaines en vue de la restructuration et de la réduction de la taille de l'organisation au printemps et à l'été 2012.

Les autres priorités de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario étaient les suivantes : appuyer la fermeture partielle, conserver nos partenariats commerciaux, gérer les opérations réduites, assurer la sécurité du parc et préserver l'infrastructure et les immobilisations pour permettre une transition efficace en vue de la revitalisation. En plus de ces priorités, le conseil et la direction avaient à cœur de maximiser les revenus du parc, d'appuyer les nouvelles possibilités d'affaires et de se préparer pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains 2015.

Le présent rapport annuel décrit les réalisations et les défis liés au processus de revitalisation. Fait important à souligner, la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a affiché un bénéfice d'exploitation de 495 000 \$ avant l'amortissement et les réductions de la valeur des immobilisations.

Il n'est jamais facile de gérer le changement, et la gestion de la fermeture partielle d'une institution publique incontournable a présenté bien des défis. On doit féliciter les membres de la direction et du personnel de la Place de l'Ontario du dévouement et du professionnalisme dont ils ont fait preuve durant cette période.

Les membres du conseil sont toujours déterminés à appuyer les initiatives de revitalisation et à s'acquitter des fonctions se rattachant à la gouvernance des activités de transition. Au nom de mes collègues du conseil d'administration, je désire remercier tous les membres de la direction et du personnel de la Place de l'Ontario, tant les anciens que ceux qui sont en poste actuellement, pour leur dévouement au fil des ans, ainsi que nos entreprises partenaires pour leur soutien permanent. Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel de la Place de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.



Joseph Halstead, président du conseil d'administration
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Gouvernance interne 2012

La Place de l'Ontario est une entreprise opérationnelle du gouvernement de l'Ontario, qui relève du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport. Les pouvoirs de la Place de l'Ontario lui sont conférés par la *Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario*, L.R.O. 1990, chap. 0.34. Un protocole d'entente conclu entre le ministère et la Place de l'Ontario établit le cadre de responsabilité et les relations de travail entre le ministre, le président du conseil d'administration, le conseil d'administration, le sous-ministre et l'administrateur général.

Le conseil d'administration assure la gouvernance de la Place de l'Ontario et offre une orientation stratégique quant à ses affaires. Il est de plus chargé d'en surveiller efficacement la gestion. Les comités du conseil agissent comme ressource pour la gestion de la Place de l'Ontario.

Conseil d'administration

Joseph Halstead, président du conseil	1 ^{er} juin 2005 au 5 avril 2014
David G. Angus	6 mai 2002 au 5 mai 2013
Sonny Cho	4 mai 2011 au 3 mai 2014
Connie Dejak	15 juin 2010 au 14 juin 2013
Linda Franklin, présidente du comité de planification stratégique	7 mai 2003 au 4 octobre 2014
Basat Khalifa	24 mars 2010 au 23 mars 2013
Penny Lipsett	22 juin 2005 au 17 octobre 2014
M. Joanne Rider	8 septembre 2009 au 7 septembre 2014
Winston Young, président du Comité de vérification	2 décembre 2009 au 1 ^{er} décembre 2014

Équipe de la haute direction 2012

John Tevlin	Administrateur général (Janvier à février 2012)
Shirley Phillips	Administratrice générale intérimaire (Février à août 2012)
Eriks Eglite	Administrateur général - transition (août 2012 jusqu'à présent) Directeur de la planification stratégique et des services internes (Janvier à août 2012)
Keith Brown	Directeur des opérations et des infrastructures
Hunter Saggar	Administrateur général, affaires internes
Jean Abou-Saab	Adjoint de direction à l'administrateur général
Valerie Holliday	Adjointe de direction à l'administrateur général - transition
Marsha O'Connor	Directrice des finances et de l'administration
Mary Strizzi	Directrice des ressources humaines
Dave Bounsall	Directeur du marketing et des communications

Sociétés partenaires 2012

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario désire souligner la coopération et l'aide des organismes et organisations qui suivent en 2012, et les en remercier :

Canadian International Air Show

Association de l'Exposition nationale canadienne

Ville de Toronto

Exhibition Place Board of Governors

Toronto Police Services

Administration portuaire de Toronto

Ententes avec des tiers générant des revenus considérables :

Atlantis Pavilions Inc.

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a conclu une entente de licence à long terme avec Atlantis Pavilions Inc. pour la gestion et l'exploitation toute l'année des installations, du centre pour des banquets et du siège social de la société dans les pavillons 1 et 2. Pouvant accueillir 1 900 personnes, Atlantis est l'endroit tout indiqué pour des activités organisées par des entreprises et des réceptions privées.

Live Nation Canada Inc.

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a conclu une entente de licence à long terme avec Live Nation Canada Inc. pour la gestion et l'exploitation de l'amphithéâtre Molson. Cet amphithéâtre, qui peut accueillir plus de 16 000 spectateurs, est unique en son genre. On y présente des spectacles d'artistes nationaux et internationaux.

Live Nation a aussi conclu des ententes de location distinctes avec la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario pour Echo Beach et The Flats, des zones extérieures situées à l'est de l'amphithéâtre Molson, qui peuvent accueillir entre 5 000 et 15 000 personnes, selon la configuration choisie.

Priorités stratégiques 2012

Suite à l'annonce faite le 1er février 2012 que la Place de l'Ontario serait fermée partiellement et revitalisée, la Société a adopté les priorités suivantes :

1. S'occuper de la transition en vue de la fermeture partielle.
2. Assurer la sécurité des lieux et préserver l'infrastructure et les immobilisations.
3. Conserver les partenariats régis par des contrats.
4. Gérer des opérations réduites et appuyer de nouvelles possibilités d'affaires.
5. Maximiser les revenus du parc grâce aux terrains de stationnement, à la marina, à de la publicité et à des événements organisés dans le parc.
6. Appuyer le conseil d'administration et le ministère pour la réalisation du projet de revitalisation.
7. Collaborer avec le Comité d'organisation des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto pour élaborer un concept de parc Pan Am englobant la Place de l'Ontario.

Activités de transition en vue de la fermeture partielle 2012

Au cours de la période de transition, la direction et le personnel ont exécuté diverses activités, dont les suivantes :

RESSOURCES HUMAINES

- Suite à l'annonce de février, une stratégie relative aux ressources humaines a été mise en œuvre au printemps et à l'été 2012. En septembre 2012, plus de 50 postes à temps plein avaient été déclarés excédentaires et 600 postes à temps partiel avaient été touchés.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Ils ont évalué et adapté les protocoles et les activités de sécurité de façon à surveiller et contrôler la circulation dans le parc, à protéger les actifs et à assurer la sécurité publique comme il se doit pour un endroit fermé partiellement.
- Ils ont mis à jour le plan de sécurité des personnes et en cas d'incendie et le plan de gestion des urgences en fonction du nouveau modèle de fonctionnement et de la nouvelle structure organisationnelle.

ACTIVITÉS INTERNES

- Les négociations avec les concessionnaires en vue de mettre fin aux ententes commerciales conclues jusqu'en 2012 et par la suite étaient en grande partie terminées en 2012.
- Ils ont pris des arrangements pour que les biens des tiers soient sortis de façon sécuritaire du parc, et le tout a été documenté.
- Ils ont accordé 840 remboursements pour des cartes pour la saison 2012 achetées d'avance.
- Avec l'aide des Archives publiques de l'Ontario, ils ont documenté et archivé un nombre considérable de dossiers et d'artefacts.
- Ils ont instauré de nouveaux protocoles pour les médias et les communications.
- Ils ont retiré les renseignements de base sur le parc de la Place de l'Ontario des sites Web, des publications, des calendriers et des liens de tiers connus.
- Ils ont passé en revue toutes les activités de marketing et de communications en cours et les ont modifiées en fonction des nouvelles opérations.
- Ils ont repensé et mis à jour les modes de communications de la Place de l'Ontario en vue d'informer les clients de la fermeture partielle du parc et de faire la promotion des activités qui se poursuivent (amphithéâtre Molson, Atlantis, terrains de stationnement et marina).
- Ils ont examiné les ressources en technologie de l'information, les systèmes en place et les mécanismes de déclaration et ils ont mis en œuvre de nouvelles initiatives en fonction de la nouvelle taille de l'organisation et de l'entreprise :
 - Les services financiers internes et les systèmes d'exploitation en place ont été passés en revue;
 - Les plateformes pour les logiciels et le matériel informatique ont été modifiés pour répondre aux besoins d'une plus petite organisation;
 - Un nouveau système d'analyse des revenus et des charges a été mis au point pour vérifier la rentabilité des unités commerciales.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

- Un nouveau programme « payer et afficher » a été mis sur pied pour les terrains de stationnement 2, 2A et 3 afin qu'ils puissent être exploités sans préposés. Ce système s'est avéré viable et a été beaucoup utilisé par les clients de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario.
- Activités visant à préparer le parc :
 - Ils ont élaboré une stratégie d'élimination des actifs de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario aux fins d'approbation par le conseil d'administration en vue de recycler, d'utiliser d'une autre façon, d'éliminer ou de vendre des actifs déclarés excédentaires. Cette stratégie devait s'étaler sur plusieurs années;
 - L'organisation avait comme priorité de conserver l'intégrité physique des immeubles et des terrains, et de s'assurer que la Place de l'Ontario demeure un endroit sain et sûr. Le nombre d'activités commerciales a été réduit, mais, pour la grande partie du parc, il a fallu continuer à faire des travaux d'entretien et des réparations de base régulièrement;
 - Ils ont amorcé une certaine désaffectation de l'infrastructure, des manèges et des installations du parc non nécessaires en raison de la réduction des opérations.

REVITALISATION

- Les membres du personnel ont appuyé et facilité la revitalisation tout en s'occupant des opérations partielles.

Rendement et opérations 2012

Le rendement financier global de 2012 est résumé dans le tableau suivant préparé à partir des états financiers vérifiés.

Analyse du rendement financier de 2012

	Chiffres réels 2012 (milliers \$)
Revenus	3 842 \$
Charges	10 511 \$
Total net	-6 669 \$
Montant alloué par le ministère pour le fonctionnement	7 130 \$
Total	461 \$

Au cours de la période de transition en vue de la revitalisation, les entreprises suivantes ont continué à fonctionner et ont généré des revenus généraux :

- l'amphithéâtre Molson Canadian
- les pavillons Atlantis
- la marina de la Place de l'Ontario
- les terrains de stationnement et la location de ces terrains et de certaines zones, dont Echo Beach et The Flats

Le total des revenus pour les unités commerciales indiquées ci-dessus a dépassé les chiffres du budget de 2012 et représente une diminution de 8 % par rapport aux chiffres réels de 2011. Au cours de la période de transition, la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a affiché des volumes élevés de visiteurs. Les revenus générés par l'amphithéâtre Molson, Atlantis, l'exploitation des terrains de stationnement, ainsi que la location des terrains de stationnement et de certaines zones ont augmenté par rapport à 2011.

Le tableau qui suit représente une analyse de tous les revenus attribuables aux unités commerciales en 2012. Ils ont été extraits des états financiers vérifiés de 2011 et 2012, dont la présentation diffère.

Analyse des principales sources de revenus et du rendement de 2012

	2012		2011	
	Revenus bruts	Rendement	Revenus bruts	Rendement
Amphithéâtre Molson :				
• Droits de licence	1 234 439 \$	312 302 clients	963 123 \$	252 160 clients
Atlantis Pavillons:				
• Droits de licence	164 489 \$	30 036 clients	160 120 \$	39 595 clients
Marina	830 605 \$	6 252 pieds linéaires	1 034 270 \$	6 885 pieds linéaires
Exploitation des terrains de stationnement	1 160 362 \$	-	1 641 261 \$	-
Location de terrains de stationnement et de zones (dont Echo Beach et The Flats)	202 334 \$	43 événements	121 776 \$	17 événements
TOTAL	3 592 229 \$		3 920 550 \$	

AMPHITHÉÂTRE MOLSON

- Il y a eu 29 concerts à l'amphithéâtre Molson de la Place de l'Ontario, ce qui a été supérieur au sommet atteint en 2011 (25 concerts).
- Cela a donné lieu à une hausse de 28 % des revenus générés par les droits de licence par rapport à 2011.
- La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a dispensé un certain nombre de services (stationnement, sécurité, contrôle de la circulation et certains services de nettoyage des toilettes) pour appuyer les activités de l'amphithéâtre Molson, certains de ces services faisant l'objet de facturation des frais.

PAVILLONS ATLANTIS

- Atlantis a déclaré avoir accueilli plus de 30 000 personnes en 2012.
- Les revenus générés par les droits de licence ont été 3 % plus élevés qu'en 2011.

MARINA

La marina de la Place de l'Ontario est depuis longtemps un endroit populaire pour amarrer les embarcations en raison de sa proximité au centre-ville de Toronto. Elle compte 240 rampes d'accès qui peuvent être louées pour la journée, le mois ou la saison. On peut aussi y entreposer des embarcations pour l'hiver.

- La marina a été ouverte du premier samedi de mai jusqu'à la mi-octobre et a offert des possibilités d'entreposage pour l'hiver pour des embarcations mesurant au plus 45 pieds de long.
- Les revenus totaux de la marina en 2012 ont été 20 % inférieurs à ceux de 2011.
- L'amarrage saisonnier a diminué de 14 % par rapport à 2011. En raison de la fermeture partielle du parc, qui a entraîné une diminution des activités offertes sur place, les tarifs d'amarrage saisonnier ont été réduits de 5 % pour la saison 2012.
- Les activités réduites en raison de la fermeture du parc d'attractions ont eu une incidence sur les activités d'amarrage d'embarcations de passage, qui ont affiché une baisse de 57 % par rapport à 2011.

STATIONNEMENT

La Place de l'Ontario a exploité quatre terrains de stationnement représentant plus de 1 500 places. Ces terrains mesurent 480 000 pieds carrés et sont facilement accessibles à partir du boulevard Lake Shore ouest, de routes principales, du sentier Martin Goodman ainsi qu'en transport en commun (Toronto Transit Commission et GO Transit à l'arrêt du terrain de l'exposition).

Exploitation des terrains de stationnement

- Les revenus générés par l'exploitation des terrains de stationnement ont diminué de 30 % par rapport à 2011, en raison surtout de la perte de clients du parc d'attractions.
- En 2012, des distributrices payer et afficher ont été installées aux terrains 2, 2a et 3 afin d'éliminer les préposés. Le terrain 1 est demeuré automatisé.
- Les tarifs de stationnement ont été simplifiés en 2012 : 12 \$ en basse saison (de novembre à avril) et 20 \$ en haute saison (de mai à octobre). Les tarifs de 2011 variaient en fonction des événements.

Location de terrains de stationnement et de zones du parc

- De nombreux événements ont été organisés, certains pour la première fois, à la Place de l'Ontario, notamment les suivants :
 - Soutien des activités du carnaval des Antilles ayant lieu sur le terrain de l'Exhibition Place;
 - Présentation dans le cadre de l'Exposition nationale canadienne du Canadian International Air Show, qui a attiré un nombre estimatif de 14 000 spectateurs à l'île ouest de la Place de l'Ontario sur une période de trois jours;
 - Plusieurs événements de prestige organisés par des organismes de bienfaisance, dont : le tournoi de hockey de rue pour vaincre le cancer de l'Hôpital Princess Margaret, le tournoi de hockey de rue « Play On » de La Soirée du hockey, le marathon Toronto Waterfront Banque Scotia 2012, le carnaval des Antilles 2012, Meaghan's Walk, le marathon de Toronto Goodlife Fitness 2012.
- Live Nation a organisé 15 événements dans le parc comparativement à un seul en 2011 (12 à Echo Beach et trois à The Flats).
- En prévision de la demande continue quant à la location de terrains de stationnement et de zones du parc, la direction a entrepris un examen du barème des tarifs de location, du marché, des ressources humaines et des exigences sur le plan de l'exploitation de cette entreprise.

Nouvelles possibilités de générer des revenus

- On a déterminé que les passerelles de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario qui relient le boulevard Lake Shore ouest à l'Exhibition Place pourraient être une source de revenus si elles étaient utilisées pour de la publicité. Une demande de propositions a été préparée et lancée en 2012 en vue de sous-traiter cette entreprise (contrat accordé en 2013).
- Une section sûre et autonome de l'édifice administratif de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (16 000 pieds carrés) a été louée en vue de générer des revenus à court terme.
- Des représentants du bureau pour la production cinématographique de l'Ontario de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario ont rencontré des membres de la direction de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario pour discuter de possibilités de louer le parc pour des productions cinématographiques. La direction a entrepris un examen des lignes directrices et des droits à exiger en vue de les présenter au conseil et au ministère à des fins d'approbation.

Besoin d'une restructuration organisationnelle

Tout au long de cette année de transition pour la Place de l'Ontario, les membres de la direction et du conseil d'administration de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario ont surveillé et évalué l'efficacité organisationnelle de la Société. Il a été déterminé que la structure organisationnelle et de gouvernance actuelle exigeait des modifications pour maximiser l'efficacité opérationnelle. Le conseil et la direction ont continué d'informer le ministère sur la meilleure façon de gérer la transition en vue de la revitalisation de l'organisation.

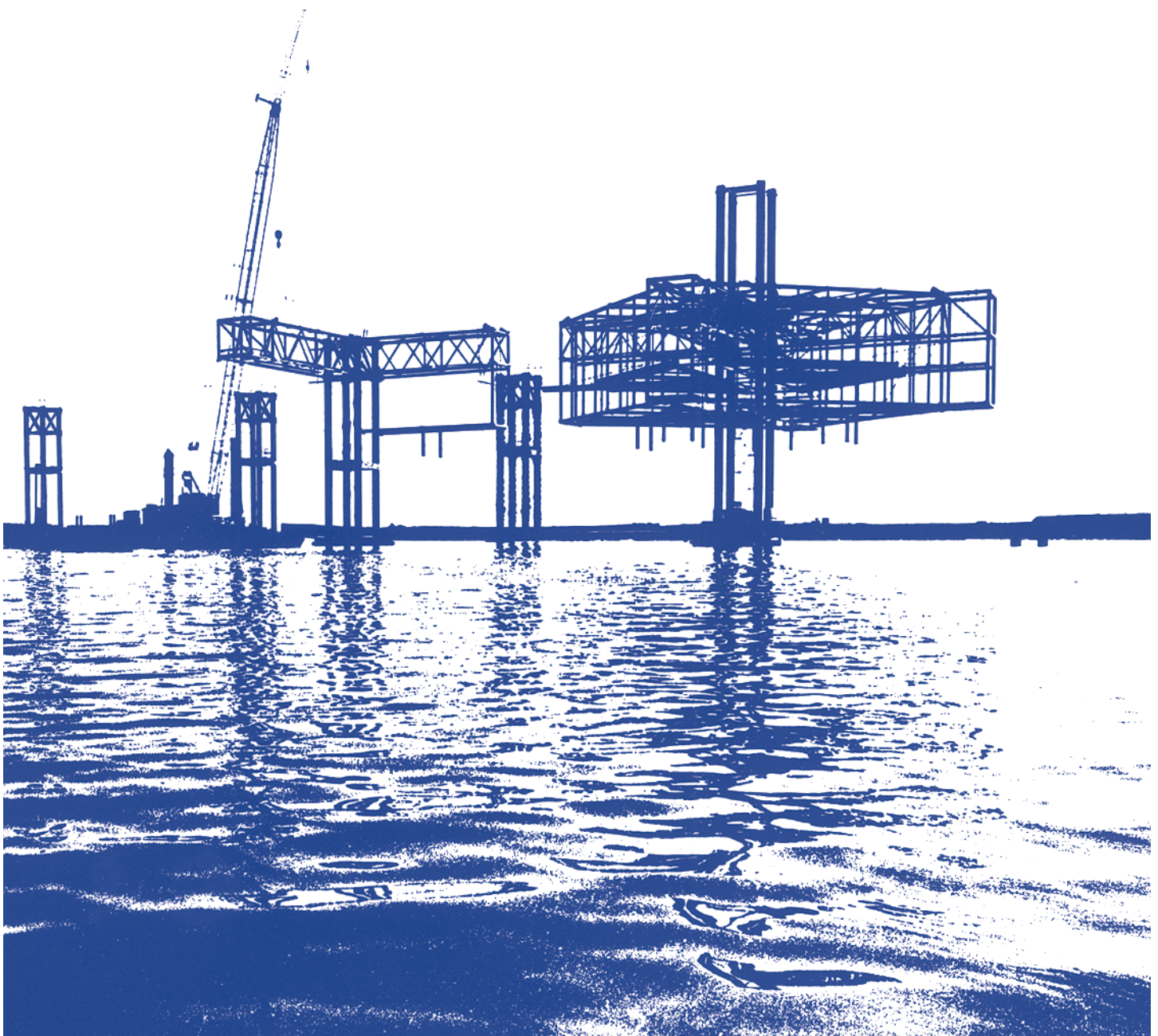
Préparation en vue des Jeux panaméricains et parapanaméricains

- Les organisateurs des Jeux panaméricains et parapanaméricains 2015 se sont adressés à la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario pour déterminer s'il serait possible de tenir diverses activités sportives à la Place de l'Ontario.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

États financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011



Responsabilité de la direction relative aux états financiers

La direction de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario est responsable de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers qui accompagnent le présent rapport. Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public et comprennent des montants devant être nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction.

La Place de l'Ontario possède des systèmes de contrôle comptable interne visant à fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est exacte et fiable, que l'actif et le passif de la Société sont comptabilisés adéquatement et que l'actif est protégé. Ces systèmes comportent des politiques et des procédures et une structure organisationnelle prévoyant une délégation de pouvoir et une séparation des responsabilités appropriées.

Les états financiers ont été revus par le comité de vérification de la Place de l'Ontario et ont été approuvés par son conseil d'administration. Ils ont de plus été vérifiés par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario, dont la responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le fait que les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus. Le rapport de l'auditeur indépendant qui fait partie des états financiers décrit la portée de l'examen du vérificateur et de son opinion.

Au nom de la direction :



Eriks Eglite
Administrateur général – transition



Hunter Saggar
Chef, Services généraux



Laura Cooney, CMA
Contrôleuse

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
et au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Revitalisation du parc

Sans modifier mon opinion, j'attire votre attention sur la note 16 des états financiers qui décrit l'impact financier pour la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario de la fermeture de la majorité des attractions du parc pendant la planification et l'exécution de la revitalisation du parc.



Gary Peall, CPA, CA, LPA
Vérificateur général adjoint

Toronto (Ontario)
9 décembre 2013

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario État de la situation financière

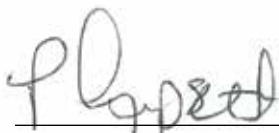
Au 31 décembre 2012, 31 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2011

	31 décembre 2012 (milliers \$)	31 décembre 2011 (milliers \$) Retraité [Note 3]	1 ^{er} janvier 2011 (milliers \$) Retraité [Note 3]
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse non affectée	3 171	3 766	4 782
Encaisse affectée [Note 5]	2 168	4 430	6 132
Débiteurs [Note 6]	3 223	1 372	6 642
Stocks	23	191	215
Charges payées d'avance et charges différées	46	576	334
	8 631	10 335	18 105
Immobilisations [Note 7]	110 110	119 617	114 228
Immobilisations – contrats de location-acquisition [Note 8]	214	246	251
	110 324	119 863	114 479
	118 955	130 198	132 584
PASSIF ET ACTIF NET			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer [Note 10]	779	2 518	1 822
Prestations de cessation d'emploi [Note 13(B)]	1 219	—	—
Portion à court terme des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition [Note 9]	55	53	45
Montant à verser à la province de l'Ontario	271	248	246
Revenus reportés	59	121	66
	2 383	2 940	2 179
Passif à long terme			
Charges à payer au titre des indemnités de départ d'employés [Note 13(B)]	167	743	717
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition [Note 9]	139	195	219
	306	938	936
Contributions différées au titre des immobilisations [Note 11]	8 428	17 935	12 522
Contributions différées au titre des immobilisations non dépensées [Notes 5 et 11]	2 168	3 176	5 014
	10 596	21 111	17 536
Actif net			
Investi dans les immobilisations [Note 12]	101 682	101 682	101 706
Non affecté	3 988	3 527	10 227
	105 670	105 209	111 933
	118 955	130 198	132 584

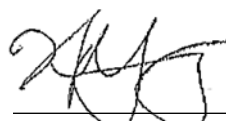
Éventualité [Note 17]

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Approuvé au nom de la Société :



Administrateur



Administrateur

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario États des résultats

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	2012 (milliers \$)	2011 (milliers \$) Retraité [Note 3]
Revenu d'exploitation [Annexe 1]	3 842	12 807
Charges de fonctionnement et frais d'administration [Annexe 2]	(7 417)	(25 629)
Déficit de fonctionnement avant les coûts de la clôture partielle	(3 575)	(12 822)
Coûts de la clôture partielle [Note 16]	(3 060)	—
Déficit de fonctionnement avant les éléments suivants :	(6 635)	(12 822)
Subventions de fonctionnement de la province de l'Ontario	7 130	6 153
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	690	2 225
Amortissement des immobilisations	(690)	(2 249)
Amortissement des immobilisations en location	(34)	(31)
	7 096	6 098
Excédent/(Insuffisance) des revenus par rapport aux charges pour l'exercice	461	(6 724)

Ontario Place Corporation États de l'évolution de l'actif net

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	2012 (milliers \$)			2011 (milliers \$) Retraité [Note 3]
	Investi dans les immobilisations	Non affecté	Total	
Actif net au début de l'exercice, tel que constaté antérieurement	98 332	3 527	101 859	108 583
Redressement sur exercices antérieurs [Note 3]	3 350	—	3 350	3 350
Actif net au début de l'exercice, tel que retraits	101 682	3 527	105 209	111 933
Excédent/(Insuffisance) des revenus par rapport aux charges	—	461	461	(6 724)
Actif net à la fin de l'exercice	101 682	3 988	105 670	105 209

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	2012 (milliers \$)	2011 (milliers \$) Retraité [Note 3]
Activités de fonctionnement		
Excédent/(Insuffisance) des revenus par rapport aux charges	461	(6 724)
Redressements pour les postes n'exigeant pas de décaissement	—	
Amortissement des immobilisations	690	2 249
Amortissement des immobilisations louées	34	31
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	(690)	(2 225)
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations ayant été dépréciées	(9 825)	—
Dépréciation des immobilisations	9 825	—
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(1 713)	5 810
Portion à long terme des charges à payer au titre des indemnités de départ d'employés	(576)	26
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	(1 794)	(833)
Activités liées aux immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations – net	(1 008)	(7 638)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	(1 008)	(7 638)
Activités de financement		
Subventions d'équipement reçues	—	5 800
Principal payé – obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(55)	(47)
Encaisse générée par/(utilisée pour) les activités de financement	(55)	5 753
Diminution de l'encaisse durant l'exercice	(2 857)	(2 718)
Encaisse au début de l'exercice	8 196	10 914
Encaisse à la fin de l'exercice	5 339	8 196
Encaisse non affectée	3 171	3 766
Encaisse affectée	2 168	4 430
	5 339	8 196

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
**Annexes – Revenus d'exploitation et charges de fonctionnement
et frais d'administration**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011

	2012 (milliers \$)	2011 (milliers \$) Retraité [Note 3]
Annexe 1		
Revenus d'exploitation		
Droits d'entrée	—	4 330
Stationnement	1 262	1 749
Revenus de commandites	—	2 451
Amphithéâtre	1 234	963
Ventes au détail et services de traiteur	143	1 229
Marina	692	845
Concessions et location des installations	246	682
Autres revenus	183	233
Revenus de la cinéosphère	31	232
Intérêts créditeurs	51	93
	3 842	12 807

Annexe 2
Charges de fonctionnement et frais d'administration

Salaires et traitements	2 826	9 093
Avantages sociaux des employés [Note 13]	884	1 400
Publicité	121	5 354
Frais généraux et d'administration	1 447	2 266
Programmation et divertissements	114	2 533
Services publics	687	944
Coût des ventes au détail et des services de traiteur	120	725
Entretien des lieux	344	1 204
Conciergerie	353	696
Fournitures	96	787
Transports et communications	176	267
Autres	249	360
	7 417	25 629

Se reporter aux notes accompagnant les états financiers.

1. Nature des activités

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (la « Société » ou la « Place de l'Ontario ») est un organisme de la Couronne provincial constitué en société en vertu de la *Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario*, L.R.O. 1990. La Société est exonérée des impôts sur le revenu fédéraux et provinciaux.

Jusqu'au 1^{er} février 2012, la Société a exploité un parc de 155 acres s'étendant sur trois îles créées à l'aide de terre de remblai, le long du secteur riverain de Toronto. Le parc avait été conçu dans le but d'offrir aux visiteurs un aperçu des ressources et des réalisations ontariennes. Les frais exigés pour les divers services du parc étaient soumis à l'approbation du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport.

La Place de l'Ontario exploite directement divers services, et la Société accorde des licences et des baux fonciers à différentes entreprises privées et conclut des ententes pour la tenue d'événements spéciaux.

Le 1^{er} février 2012, le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport a annoncé la fermeture partielle et la revitalisation de la Place de l'Ontario. On a annoncé que les installations suivantes continueraient à fonctionner pendant l'élaboration des plans de revitalisation : la marina de la Place de l'Ontario, l'amphithéâtre Molson Canadian, le pavillon Atlantis et les terrains de stationnement. Toutes les autres installations, dont la ciné sphère, le parc d'attractions nautiques, les manèges et les comptoirs des concessions, cesseraient leurs activités.

La province accorde des subventions à la Société pour l'aider à payer une partie du coût des activités courantes.

2. Conversion aux normes comptables pour le secteur public

Le 1^{er} janvier 2012, la Société a adopté les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif du secteur public recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) (anciennement l'Institut Canadien des Comptables Agréés). Ces états financiers sont les premiers à être préparés conformément aux normes du CCSP.

Conformément aux dispositions transitoires des normes comptables pour le secteur public, la Société a appliqué les modifications rétrospectivement. La date de transition est le 1^{er} janvier 2011 et toute l'information comparative est présentée selon les normes du CCSP. Il n'y a pas eu de redressement de transition.

3. Retraitement des états financiers d'exercices antérieurs

Au cours d'exercices antérieurs, les contributions différées au titre des immobilisations n'ont pas été amorties correctement au titre des revenus de la même façon que l'ont été les actifs sous-jacents.

Le redressement a été comptabilisé rétrospectivement avec le retraitement des états financiers d'exercices antérieurs. Les tableaux suivants résument l'effet du redressement pour les années indiquées de la façon suivante :

31 décembre 2011	Comptabilisé auparavant	Augmentation (Diminution)	Retraité
	(milliers \$)	(milliers \$)	(milliers \$)
Contributions différées au titre des immobilisations	21 285	(3 350)	17 935
Actif net – Investi dans les immobilisations	98 332	3 350	101 682
1 ^{er} janvier 2011	Comptabilisé auparavant	Augmentation (Diminution)	Retraité
	(milliers \$)	(milliers \$)	(milliers \$)
Contributions différées au titre des immobilisations	15 872	(3 350)	12 522
Actif net – Investi dans les immobilisations	98 356	3 350	101 706

4. Principales conventions comptables

A) PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés par la direction conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada, dont les normes 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

B) CONSTATATION DES REVENUS

Les subventions sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus provenant des subventions affectées à l'achat d'immobilisations sont différés et amortis au cours de la même période que les immobilisations dont il s'agit.

Les revenus générés par les frais de stationnement, les ventes au détail et les services de traiteur, ainsi que les droits de bassin de la marina et la cinéosphère sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis.

Les revenus générés par les intérêts, les concessions et l'amphithéâtre sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

C) STOCKS

Les stocks sont évalués au prix coûtant.

D) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées en fonction du coût déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimative des immobilisations tel qu'indiqué ci après :

Immeubles	25 ans
Attractions	10 ans
Équipement, agencements	10 ans
Matériel informatique	4 ans

E) INCERTITUDE DE MESURE

La préparation des états financiers selon les normes comptables pour le secteur public au Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant déclaré de l'actif et du passif au moment de la production des états financiers et les sommes déclarées de revenus et de dépenses pour la période. Les montants réels peuvent être différents de ces estimations.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
Notes accompagnant les états financiers
 31 décembre 2012 et 2011

F) INSTRUMENTS FINANCIERS

La Place de l'Ontario suit les normes comptables pour le secteur public au Canada relatives aux instruments financiers. L'actif et le passif financiers de la Société sont comptabilisés de la façon suivante :

- L'encaisse et l'encaisse affectée sont assujetties à un risque négligeable de changement de valeur. La valeur comptable est environ la même que la juste valeur.
- Les débiteurs sont comptabilisés en fonction du coût déduction faite de tout montant de provisions pour dépréciation. Les provisions pour dépréciation visent à révéler les débiteurs au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette, lorsqu'il y a un risque de perte quant au recouvrement. Les variations des provisions pour dépréciation sont constatées dans l'état des résultats.
- Les créditeurs et charges à payer, le montant à verser à la province et les revenus reportés sont comptabilisés en fonction du coût.

La Place de l'Ontario n'a pas recours à des instruments dérivés.

G) OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

La Société n'a pas effectué d'opérations non monétaires pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012.

La Société a effectué des opérations non monétaires de 2 067 000 \$ pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces opérations avaient trait à des biens et des services obtenus en échange de services de publicité évalués selon la juste valeur marchande lorsqu'il existait des preuves pour appuyer la juste valeur.

5. Encaisse affectée

Des subventions en espèces de la province de l'Ontario sont détenues par la Place de l'Ontario et sont grevées d'affectations d'origine externe comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
	(milliers \$)	(milliers \$)	(milliers \$)
Subvention pour les impôts fonciers	—	1 254	3 118
Subvention d'équipement différée inutilisée	2 168	3 176	3 014
	<u>2 168</u>	<u>4 430</u>	<u>6 132</u>

Les contributions différées au titre des immobilisations qui n'ont pas été dépensées sont décrites à la note 11.

6. Débiteurs

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
	(milliers \$)	(milliers \$)	(milliers \$)
Province de l'Ontario	2 200	—	4 500
Commerce	1 000	1 183	2 124
Autre	38	244	75
	<u>3 238</u>	<u>1 427</u>	<u>6 699</u>
Moins : Provision pour créances douteuses	(15)	(55)	(57)
	<u>3 223</u>	<u>1 372</u>	<u>6 642</u>

7. Immobilisations

31 décembre 2012			
	Coût	Amortisse-ment cumulé	Valeur comptable nette
	(milliers \$)	(milliers \$)	(milliers \$)
Terrains, lots de grève	101 660	—	101 660
Immeubles	6 946	1 559	5 387
Attractions	1 997	851	1 146
Équipement, agencements	2 838	927	1 911
Matériel informatique	20	14	6
	113 461	3 351	110 110

31 décembre 2011			
	Coût	Amortisse-ment cumulé	Valeur comptable nette
	(milliers \$)	(milliers \$)	(milliers \$)
Terrains, lots de grève	101 660	—	101 660
Immeubles	13 889	5 708	8 181
Attractions	11 978	5 058	6 920
Équipement, agencements	3 450	978	2 472
Matériel informatique	507	123	384
	131 484	11 867	119 617

1 ^{er} janvier 2011			
	Coût	Amortisse-ment cumulé	Valeur comptable nette
	(milliers \$)	(milliers \$)	(milliers \$)
Terrains, lots de grève	101 660	—	101 660
Immeubles	12 795	5 130	7 665
Attractions	9 649	5 980	3 669
Équipement, agencements	2 667	1 455	1 212
Matériel informatique	71	49	22
	126 842	12 614	114 228

Les charges d'amortissement pour 2012 se chiffrent à 690 000 \$ (2 249 000 \$ pour 2011). Une charge pour dépréciation de 9 825 000 \$ a été comptabilisée en 2012 comme cela est décrit à la note 16.

8. Immobilisations – obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
	(milliers \$)	(milliers \$)	(milliers \$)
Équipement (coût)	342	342	313
Amortissement cumulé	(128)	(96)	(62)
	214	246	251

L'équipement faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée d'utilisation de 10 ans. Le montant de l'amortissement imputé aux charges en 2012 est 34 200 \$ (34 200 \$ pour 2011).

9. Obligation découlant de contrats de location-acquisition

Le tableau suivant renferme les futurs paiements minimums de location en vertu de contrats de location-acquisition venant à expiration en 2016, ainsi que le solde de l'obligation.

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
	(milliers \$)	(milliers \$)	(milliers \$)
2012 et auparavant	—	63	114
2013	63	63	57
2014	63	63	57
2015	79	79	73
Jusqu'en 2016	6	7	0
Total des paiements minimums de location	211	275	301
Intérêt	(17)	(27)	(37)
Solde de l'obligation	194	248	264
Moins : portion à court terme	(55)	(53)	(45)
	139	195	219

10. Créiteurs et charges à payer

Les créiteurs et les charges à payer ont principalement trait aux opérations commerciales normales avec des fournisseurs externes et sont assujettis aux conditions commerciales standard.

11. Contributions différées au titre des immobilisations et contributions différées au titre des immobilisations non dépensées

Les immobilisations acquises ont été comptabilisées et les subventions d'équipement correspondantes ont été différées avec les subventions d'équipement inutilisées. Les subventions d'équipement utilisées sont amorties en tant que bénéfices de la même façon que les actifs sous-jacents. Les changements qui sont survenus dans le total des contributions différées au titre des immobilisations se présentent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
	(milliers \$)	Retraité (milliers \$)	Retraité (milliers \$)
Solde au début de l'exercice	21 111	17 536	15 742
Montant amorti en tant que revenus	(10 515)	(2 225)	(2 406)
Subventions d'équipement constatées	—	5 800	4 200
Solde à la fin de l'exercice	10 596	21 111	17 536

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
	(milliers \$)	Retraité (milliers \$)	Retraité (Note 3) (milliers \$)
Contributions différées au titre des immobilisations	8 428	17 935	12 522
Contributions différées au titre des immobilisations non dépensées	2 168	3 176	5 014
Solde à la fin de l'exercice	10 596	21 111	17 536

Les contributions différées au titre des immobilisations non dépensées sont incluses dans l'encaisse affectée, comme cela est décrit à la note 5.

12. Investi dans les immobilisations

Le solde au poste Investi dans les immobilisations représente le montant net de l'investissement de la Société dans les immobilisations moins le solde des contributions différées au titre des immobilisations à la fin de l'exercice.

13. Avantages sociaux des employés

A) PRESTATIONS DE RETRAITE

La Société offre un régime de retraite à tout son personnel permanent, ainsi qu'aux membres du personnel non permanent qui veulent y participer, par l'entremise de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et de la Caisse de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), qui sont des régimes interentreprises, établis par la province de l'Ontario. La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur de la CRF et co-promoteur de la Caisse de retraite du SEFPO, détermine les paiements annuels que la Société doit verser à ces caisses. Par conséquent, la charge de retraite est la part assumée par la Société de la cotisation exigée au titre de la CRF et de la Caisse de retraite du SEFPO, qui s'élevait à 275 970 \$ pour l'année (394 699 \$ en 2011) et elle est comprise dans les avantages sociaux des employés à l'annexe Charges de fonctionnement et frais d'administration.

B) AVANTAGES NON LIÉS À LA RETRAITE

Le coût des vacances inutilisées et des indemnités de départ imposées par la loi acquises par les employés actuels est intégré aux états financiers dans la portion à long terme des charges à payer au titre des indemnités de départ d'employés. Les montants à verser aux employés actuels à l'intérieur d'un an sont inclus dans le poste Créditeurs et charges à payer.

Les montants liés aux indemnités de départ et autres à verser aux employés mis à pied sont inclus dans les prestations de cessation d'emploi.

Le coût des autres avantages non liés à la retraite obtenus par les employés à la retraite est assumé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas inclus dans l'état des résultats.

14. Impôts fonciers courus et recouvrés

Le montant d'impôts fonciers que la Place de l'Ontario devait payer pour les années entre 1998 et 2008 a fait l'objet d'un différend entre la Place de l'Ontario et la ville de Toronto. À la fin de 2009, la Société a reçu la confirmation du règlement des appels qu'elle avait interjetés auprès de la ville de Toronto au sujet de l'évaluation, ce qui a permis à la Place de l'Ontario de recouvrer une importante portion des impôts fonciers courus. Au cours de 2009, la Place de l'Ontario a payé tous les impôts fonciers exigibles jusqu'à la fin de 2009, en fonction du règlement.

La Place de l'Ontario a reçu et payé sa facture d'impôts provisoire de 2010. Toutefois, la dernière facture d'impôts pour 2010 et 2011 était plus élevée que prévu puisque la ville de Toronto a utilisé des taux d'imposition qui ne concordaient pas avec ceux du règlement de 2009. Par conséquent, la Place de l'Ontario a interjeté appel quant à sa facture d'impôts de 2010 et 2011 et n'a pas effectué le paiement intégral des dernières factures d'impôts. Au 31 décembre 2012, la ville de Toronto indique un montant de 114 817 \$ à payer pour les deux ans.

La dernière facture d'impôts pour 2012 a été payée intégralement.

15. Instruments financiers

A) RISQUE DE LIQUIDITÉ :

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations au moment opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Elle prépare son budget et ses prévisions de trésorerie de façon à s'assurer qu'elle ait suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. Les créiteurs et charges à payer sont généralement exigibles dans les 30 jours suivant la réception d'une facture.

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. La Société est exposée à un risque de crédit qui découle des comptes clients. En raison de la nature de ces débiteurs, la Société les comptabilise en appliquant une dépréciation fondée sur les tendances historiques.

De l'avis de la direction, en raison de la nature de ses autres instruments financiers, la Place de l'Ontario n'est exposée à aucun risque important lié aux taux d'intérêt, aux devises, à la liquidité ou au crédit.

16. Revitalisation du parc

Le 1^{er} février 2012, le gouvernement de l'Ontario a annoncé son intention de revitaliser la Place de l'Ontario. Un comité consultatif a alors été établi pour conseiller le gouvernement sur le réaménagement des lieux. En juin 2013, la province a annoncé que la première étape du processus de revitalisation consisterait à aménager un nouveau parc urbain et un sentier riverain sur l'île est de la Place de l'Ontario en prévision des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 qui auront lieu à Toronto. La Place de l'Ontario sera accessible pour des événements, tels que les Jeux panaméricains et parapanaméricains 2015, jusqu'à ce que le projet de revitalisation soit complété.

L'annonce de février 2012 a entraîné la fermeture de certaines des principales attractions, dont la ciné sphère, le parc d'attractions nautiques et les manèges. La direction a donc comptabilisé les coûts suivants dans ces états financiers :

	2012 (milliers \$)
Dépréciation des immobilisations	9 825
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations ayant subi une dépréciation	(9 825)
Indemnités de départ	2 314
Règlements liés à des contrats	554
Réduction de la valeur des stocks	176
Autre	16
	<u>3 060</u>

La dépréciation des immobilisations englobe la réduction ponctuelle de 6 183 000 \$ de la valeur des attractions, de 2 568 000 \$ de la valeur des immeubles et de 1 074 000 \$ de la valeur de l'équipement, des agencements et du matériel informatique.

17. Passif éventuel

La décision prise par la province de fermer partiellement le parc a amené un titulaire de permis à poursuivre la Société. La Société est également en cause dans une autre poursuite liée à ses opérations avant la fermeture partielle. L'aboutissement de ces poursuites étant incertain, on ne peut déterminer le coût que la Société devra assumer, le cas échéant. Voilà pourquoi aucune provision n'a été constituée dans les états financiers à l'égard de ces poursuites. La province devrait financer le coût de tout règlement.

